

## Le Fonds Forestier en Limousin : explications

*Frédéric Bordes est le nouveau président du Fonds Forestier en Limousin. Il nous explique les raisons de ce fonds destiné à renforcer la dynamique de plantation des forêts en Limousin.*



Entrepreneur et développeur dans l'âme, Frédéric Bordes est engagé depuis toujours pour le développement et l'investissement dans les secteurs : des infrastructures télécoms&Data des territoires ruraux, de la transition énergétique et aussi de la gestion et de l'exploitation forestière durable. Autant de sujets aux enjeux de taille dans un monde en perpétuelle mutation. Son attachement à la forêt est quant à lui bien ancré depuis son plus jeune âge. Né à Clermont-Ferrand, ses expériences professionnelles l'ont toujours ramené au Massif Central. La question du reboisement et sa passion pour la gestion forestière l'ont naturellement conduit, depuis janvier 2023, à la présidence du Fonds Forestier en Limousin. Le quinquagénaire aux multiples casquettes et dont le quotidien est bien rythmé a eu la gentillesse de donner un peu de son temps à The Forest Time pour nous parler de ce qui l'anime avant tout : le reboisement et le dynamisme de toute une filière qui ne peut se développer qu'en travaillant en synergie avec l'ensemble de ses acteurs.

“

**Objectif : aider les forestiers privés à œuvrer pour l'avenir de la planète.**

## FRÉDÉRIC BORDES POURQUOI UN FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN ?

---



Le Fonds Forestier en Limousin a été créé en 2017 par un ensemble de professionnels de la filière bois limousine dont des industriels et des chefs d'entreprises afin de contribuer au financement des opérations de boisement, de reboisement et d'amélioration forestière des propriétaires forestiers privés.

### SPÉCIFIQUES ?

---

## LA FORÊT LIMOUSINE CONNAIT-ELLE DES DIFFICULTÉS



Globalement, les propriétaires forestiers privés français ont besoin d'être soutenus notamment financièrement dans la gestion et l'exploitation de leurs forêts. Nous nous sommes concentrés sur le Limousin car l'initiative est partie d'entrepreneurs locaux. Elle peut bien sûr être transposable à d'autres régions de France !

Il s'avère que la **forêt limousine est récente**. En effet, au début du XIXème siècle, elle occupait 3% de la surface régionale. Aujourd'hui, 33% de la surface du Limousin est boisée.

C'est avec le Fonds Forestier National, à partir des années 50, que les Limousins ont commencé à améliorer leurs forêts.

Il a été très incitatif. Cette évolution vers une forêt de production a ainsi permis le développement de la filière bois limousine. Aujourd'hui encore, la production et la transformation du bois constituent une des principales activités économiques de la région.

Mais sur la fin du siècle, des difficultés sont apparues et notamment les tempêtes et leurs conséquences, l'augmentation des coûts de plantations et des interventions en forêts et aujourd'hui la question « brûlante » du réchauffement climatique. La conséquence est que les surfaces boisées ou reboisées ont été en diminuant du début des années 1990 jusqu'à nos jours.

## IL ÉTAIT DONC NÉCESSAIRE D'AGIR ?

---

Exactement, le problème d'approvisionnement des entreprises de la région, de leur maintien et donc de l'emploi est très prégnant. Le Fonds Forestier en Limousin est né de ce constat de la volonté des acteurs de la filière forêt-bois limousine de relever le défi.

## QUELLES SONT LES AMBITIONS DU FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN AUJOURD'HUI ?

---

“

***Elles sont triples.***

- > La première est de structurer la communication du Fonds afin de le faire rayonner davantage. Il est important d'expliquer comment le Fonds Forestier en Limousin fonctionne, à qui il s'adresse et comment y contribuer.

- Le deuxième objectif que nous nous sommes fixés est de faire venir de nouveaux donateurs. Nous sommes essentiellement basés sur des dons privés d'entreprises de la filière bois. Nous souhaiterions élargir les donations aux collectivités locales, aux entreprises du bâtiment durable, des énergies renouvelables... Certaines collectivités locales agissent déjà en contribuant financièrement au Fonds, je pense à Haute Corrèze Communauté Agglomération de Limoges .
- Notre troisième objectif est de doubler le budget qui permet de financer les parcelles à reboiser. Actuellement notre aide est de 1200€ par hectare à reboiser par le propriétaire privé.

Nous souhaitons multiplier par 2 les surfaces reboisées à l'aide du Fonds Forestier en Limousin. Jusqu'à ce jour nous avons aidé 115 propriétaires avec plus de 500 ha de reboisés.

## QUELS SONT VOS CRITÈRES POUR APPORTER CETTE AIDE AUX PROPRIÉTAIRES FORESTIERS PRIVÉS ?

Le Fonds Forestier en Limousin peut aider un projet de boisement en terrain nu. L'aide est de 1200€ par ha si le propriétaire s'adresse à un professionnel (entreprise ou coopérative) et de 900€ s'il effectue les travaux lui-même.



Le Fonds peut soutenir des **projets de reboisement après coupe**, des travaux d'amélioration ou bien des propriétaires forestiers qui s'engagent dans la **régénération naturelle** (favoriser une forêt à étage avec des arbres de 70 ans, 30 ans, 10 ans par exemple).

Le Fonds Forestier en Limousin a déterminé des surfaces minimales et maximales éligibles par projet. Tout dossier est étudié par le Comité de sélection du Fonds issu du Conseil d'Administration.

Il faut que les propriétaires de forêts privées qui font une demande de soutien, soient dotés d'un document de gestion durable agréé et qu'ils soient adhérents à un dispositif de certification forestière (PEFC ou FSC).

## QUI PEUT CONTRIBUER AU FONDS FORESTIER EN LIMOUSIN ?

Tout le monde, particuliers comme entreprises ! Si l'on souhaite s'impliquer dans la préservation de la nature, soutenir l'emploi et l'activité de sa région, lutter contre le réchauffement climatique, réduire son empreinte carbone : il est possible de faire un ou des dons régulièrement !

Toute entreprise à l'empreinte carbone forte peut compenser son impact en soutenant des projets locaux et responsables de boisement ou reboisement. Aujourd'hui nous sommes capables d'évaluer la quantité de carbone stocké dans la forêt. La compensation carbone est directe avec des projets territoriaux très concrets.

### Bon à savoir

Le Fonds Forestier en Limousin s'appuie sur un certain nombre de structures :

- FRANSYLVA en Limousin
- Le Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs et Industriels du Limousin SEFSIL



- > Les pépiniéristes du Limousin
- > Les Experts Forestiers
- > Les industries du secteur : Panneaux de Corrèze, Comptoir des Bois de Brive
- > L'interprofession de la filière forêt-bois : Fibois Nouvelle-Aquitaine
- > Haute-Corrèze Communauté
- > CNPF Nouvelle-Aquitaine

**Tel : 05 87 50 41 90**

<https://www.fondsforestierlimousin.fr>